LEGENDE ZONES

- **UA** Zone urbaine de centre ville ancien
- **UB** Zone à caractère central d'habitat collectif
- **UD** Zone à caractère d'habitat moyennement dense
  - **UDa** Secteur réservé à l'implantation de constructions hospitalières et de soins
- **UE** Zone à caractère d'habitat de faible densité
  - **UEa** Secteur des cités ouvrières du Chatelot et des Forges
  - **UEb** Secteur à caractère d'habitat de faible densité non desservie par l'assainissement collectif
- **UX** Zone réservée à l'implantation d'activités industrielles, artisanales, commerciales ou de service
  - **UXc** Secteur à proximité d'une voie à grande circulation et faisant l'objet d'une étude L111-8
  - **UXc** Secteur réservé à l'implantation d'activités commerciales, de bureau, de service ou d'équipement
- **AU1** Zone d'urbanisation future destinée à recevoir un développement organisé
  - **AU1t** Secteur réservé aux activités de loisirs, aux camping, caravaning et aux constructions qui y sont liées
  - **AU1g** Secteur réservé à l'accueil des gens du voyage
- **AU2** Zone d'urbanisation future, non ouverte immédiatement à l'urbanisation
  - **AU2x** Secteur non équipée, destinée à l'implantation dans le futur d'activités industrielles, artisanales, commerciales ou de service
  - **AU2t** Secteur réservé, dans le futur, aux activités de loisirs, aux camping, caravaning et aux constructions qui y sont liées
- **A** Zone agricole
- **N** Zone naturelle
  - **Na** Secteur de stockage et traitement des déchets
  - **Nf** Secteur dans lequel sont autorisées les constructions liées aux services funéraires
  - **Nl** Secteur en zone inondable et de milieux naturels remarquables
  - **Nn** Secteur de milieux naturels remarquables
  - **Nt** Secteur réservé aux équipements de sports et loisirs
  - **Ntc** Secteur réservé à l'accueil de très petits hébergements touristiques

LEGENDE AUTRES OUTILS

- Emplacements réservés
- Espaces boisés classés
- Site d'exploitation agricole
- Bâtiment agricole repéré au titre de l'article L123-3-1
- Projet de périmètre de protection éloignée des eaux potables
- Principe d'une déviation Nord
- Secteur soumis au bruit, selon le classement sonore des infrastructures de transport terrestre

Entre Arroux, Loire et Somme
Communauté de Communes

Commune de BOURBON-LANCY
Département de la Saône et Loire

PLAN LOCAL D'URBANISME
MODIFICATION N°2
APPROBATION (2018)

3c – SECTEUR CENTRE au 1/2500e

REVISION approuvée le 11 mai 2009

MODIFICATION N° 1 approuvée le 15 Octobre 2013

Vu pour être annexé à notre délibération en date du
Le Président

Vu pour être annexé à notre délibération en date du 15/03/18
La Présidente,
Edith GUEUGNEAU

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ENTRE ARROUX LOIRE ET SOMME